



Droit de réponse

« Le culte de la masturbation intellectuelle, la boussole de l'UFAP locale ! »

Par tract en date du 13 novembre 2023, le syndicat local UNSA-UFAP Justice vient s'essuyer les pieds sans vergogne sur notre section **locale FO Justice**.

Quel est le but de ce torchon ? Si ce n'est que diviser les personnels. A les lire, il faudrait que **Force Ouvrière Justice** leur tende un mouchoir pour éponger leurs larmes de victimes...

La schizophrénie de cet écrit est symptomatique d'un constat d'échec et d'orgueil mal placés. Dire tout et son contraire !

Malgré, le piège de la guerre-guerre syndicale tendue, on ne peut pas laisser tout-dire, surtout quand certains « pseudo-syndicalistes » récitent un verset de haine contre **Force Ouvrière Justice**. Cracher son venin sur ceux qui bougent alors que cette organisation a surtout brillé par son immobilisme...

Une réponse s'imposait par respect à la combativité et à l'engagement de nos militants et à ceux qui nous font confiance.

De grâce épargnez nos oreilles de vos discours creux sur la définition du syndicalisme. Nous n'avons pas de leçon à recevoir d'un syndicat qui a trahi le personnel en 2018 en négociant des gilets par lames et des magnums, à l'issue d'une mobilisation historique et inédite des personnels.

Nous comprenons que le réveil peut paraître difficile quand ont perdu la confiance des personnels.

Il est difficile de reconnaître avec sagesse, la victoire de notre section locale **Force Ouvrière Justice** à la sortie des urnes. Mais surtout, difficile d'admettre et de comprendre la cuisante défaite de l'UFAP locale à l'issue des élections professionnelles de décembre 2022.

Difficile d'accepter, la combativité et la visibilité de notre **section locale Force Ouvrière Justice** sur de nombreux dossiers au sein de notre établissement pénitentiaire.

Parlons-en de la médiocrité, du mensonge et de l'amnésie de l'UFAP.

Qui n'a pas entendu les contre-vérités distillées comme un poison, comme un refrain repris en chœur par l'UFAP pour dénigrer la catégorie B pour le CEA et A pour le CDC, la liste est non-exhaustive :

- Pas de paiement des heures supplémentaires avec le passage en catégorie B. (**Intox**)
- Les contractuels vont pouvoir être mutés en Outre-Mer et dans les établissements les plus prisés. (**Intox**)
- Tous les officiers seront soumis à l'art.10 (**Intox**)
- Vaut mieux rester en C qu'en B (**Intox**)

Force Ouvrière Justice a toujours été constante dans ses revendications pour les personnels et la profession.

Concernant la réforme portée par **Force Ouvrière Justice**, l'UFAP UNSA-justice a voté **CONTRE la catégorie B** lors du vote au CSA Ministérielle.

Assumez la cohérence ou plutôt l'incohérence de votre vote et la position de votre organisation au niveau national. Vous aurez beau vous raccrochez aux branches, avec le prétexte des contractuels, les personnels ne sont pas dupes !

En revanche **La section locale Force Ouvrière Justice** vous laisse le courage et le soin de laver votre linge sale en famille mais refuse de vous servir de béquilles pour masquer votre incompetence.

Soyez rassuré madame la secrétaire locale UFAP-Unsa Justice sur la détermination de **Force Ouvrière Justice** à défendre les intérêts des personnels tous corps et grades confondus.

Soyez rassuré que **Force Ouvrière Justice** veillera et luttera contre la précarisation de nos missions régaliennes.

Soyez convaincu que **Force Ouvrière Justice** restera vigilante sur la situation des contractuels.

En revanche nous sommes convaincus que vous serez les premiers à les courtiser pour les encarter !

Enfin soyez rassuré que **Force Ouvrière Justice** en responsabilité saura mettre ses divergences de côté pour bâtir une riposte unitaire quand l'intérêt de la profession et des personnels seront menacés.

Pour information, Force Ouvrière a écrit son histoire syndicale dans la lutte et l'indépendance syndicale est au cœur de son comportement, de ses analyses et son rôle depuis 1948. Elle est fondamentalement attachée aux valeurs républicaines : Liberté- Egalité-Fraternité –Laïcité.

La section local Force Ouvrière Justice continuera a développé un syndicalisme de proximité, d'engagement, fidèle à ses valeurs.

Adresse du Bureau local : Base vie 07 avenue des Peupliers 91700
Fleury-Mérogis

Mails : mafleury@fojustice.fr
fo.ma-fleury@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [Slp FO Fleury-Mérogis](#)

SLP FO Justice Fleury-Mérogis
Le 15 novembre 2023

